

GENÈVE



Actu genevoise

Élections et Votations

Faits divers

Grand Genève

Genève

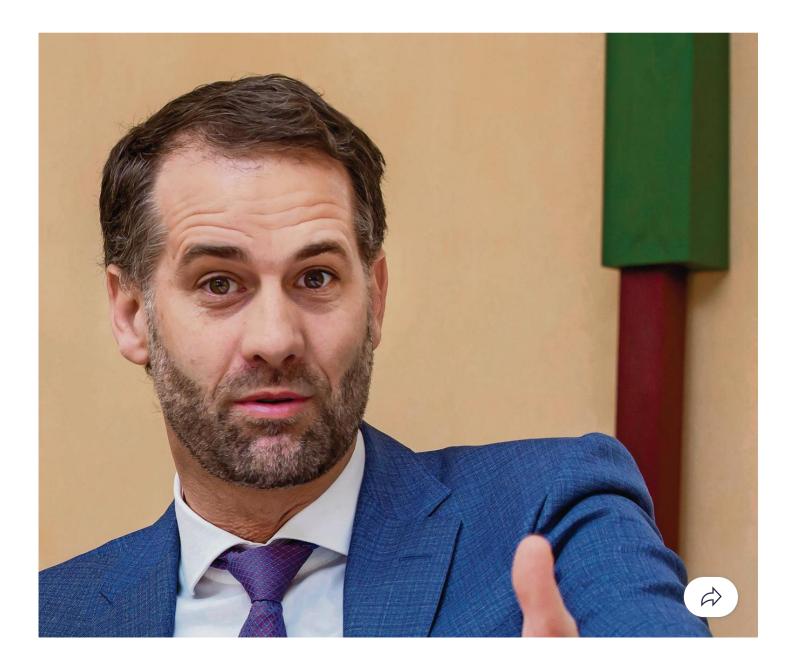
Q

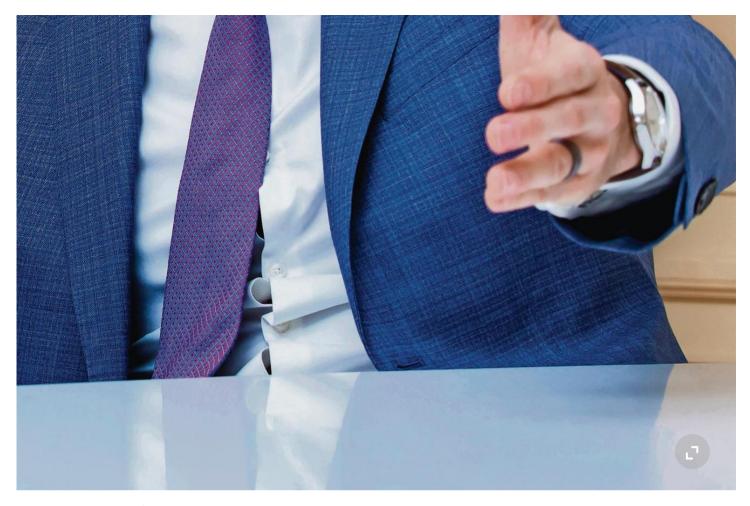
Abo Biodiversité

«Nous n'allons pas tirer de cerfs pour l'instant»

Le conseiller d'État Antonio Hodgers ne veut utiliser cette mesure qu'en dernier recours. Il privilégie d'abord d'autres solutions. Interview.







Le conseiller d'État Antonio Hodgers ne veut utiliser cette mesure qu'en dernier recours. Il privilégie d'abord d'autres solutions.

Magali Girardin

Les cerfs des bois de Versoix obtiennent un répit. À la suite des révélations de la «Tribune de Genève» sur d'éventuels tirs de régulation visant à limiter leur population et permettre à la forêt de se régénérer, le conseiller d'État en charge de l'Environnement, Antonio Hodgers, nous annonce en primeur que cette mesure ne sera pas mise en œuvre pour l'instant.

Antonio Hodgers, pourquoi avez-vous décidé de reporter sine die les tirs de régulation des cerfs?

La Commission consultative de la diversité biologique (CCDB), qui vient d'émettre un préavis positif à ces tirs, a fait un travail très pondéré. Son constat est juste: les équilibres naturels sont fragiles. Mais elle ne demande pas que nous régulions la population de cerfs tout de suite. Sans exclure définitivement cette possibilité, nous devons d'abord privilégier d'autres mesures pour assurer un équilibre entre le bien-être des cerfs et la régénération de la forêt. Abattre un animal doit être l'ultima ratio.

La vive émotion suscitée par l'abattage du jeune cerf égaré au cimetière de Châtelaine a-t-elle pesé dans votre décision?

En fait, j'attendais le préavis de la commission. Je me réjouis de la sensibilité de la population à l'égard des animaux sauvages et de la grande faune, mais malgré la tristesse compréhensible que cela a causé, la décision d'abattre ce cerf était justifiée. Certains animaux provoquent plus d'émotions que d'autres, mais il faut se garder des sentiments anthropocentriques. Dans la nature, chaque animal a son importance et les cerfs ne sont pas plus dignes de protection que les sangliers ou les insectes. On ne peut pas façonner la nature à l'image idéalisée – un peu citadine, il faut le dire – que nous en avons.

On reproche aux cerfs de brouter les jeunes pousses de chênes mais en même temps, on abat des arbres centenaires. Quelle est la logique?

La Suisse du XIX^e siècle avait complètement rasé ses forêts vierges pour en exploiter le bois. Depuis quelques années, nous avons une politique de régénération de la forêt. Pour être saine et durable, elle doit être constituée d'arbres de différents âges. Il faut avoir une vision à long terme. Si on veut qu'il y ait des arbres centenaires demain, nous devons protéger les pousses aujourd'hui. C'est une question d'équilibre de la biodiversité. On ne peut pas laisser une espèce détruire le cadre de vie des autres. Il y a beaucoup d'autres animaux qui profitent de la chênaie.

Pourrait-on exploiter les bois de Versoix autrement, pour que la sylviculture et les cerfs ne soient pas en conflit?

Il y a aujourd'hui une volonté largement partagée de favoriser l'usage du bois dans la construction. Si nous voulons éviter de l'importer, il faut en produire localement. C'est pour avoir du bois local de qualité que la chênaie doit être régénérée. On ne peut pas toujours reporter nos problèmes sur les autres, comme avec les mâchefers que nous sommes actuellement obligés d'exporter. C'est pareil avec les cerfs. Les gens ne veulent pas qu'on en tue ici, mais en automne, ils mangent volontiers du gibier importé, sans se demander dans quelles conditions il a été chassé. Ne segmentons pas la nature qui nous fascine et celle que nous consommons, c'est la même.

Faudrait-il aménager des sanctuaires où les cerfs ne seraient pas dérangés?

Sur un territoire aussi petit que le nôtre, avec seulement 12% de forêts, ce serait difficile. Les cerfs ont besoin de beaucoup d'espace pour se déplacer et ne peuvent pas vivre que dans les bois de Versoix. Donc, encore une fois, cela doit se penser à l'échelle régionale, avec des corridors biologiques transfrontaliers.

À terme, évitera-t-on les tirs de régulation des cerfs?

Je l'espère, mais il ne faut pas se mentir. Si la population de cerfs continue à croître massivement, provoquant une augmentation des dégâts à l'agriculture et à la forêt, ou si ces animaux se retrouvent impliqués dans des accidents routiers plus fréquents et plus graves, il faudra quand même en venir aux tirs de régulation. Je veux à tout prix éviter que la situation devienne incontrôlable.

Vu leur échec à endormir ou capturer le cerf de Châtelaine, les gardes de l'environnement seraient-ils vraiment compétents pour tirer des cerfs sans souffrances inutiles?

Je m'inscris en faux contre les critiques à leur égard. Ils sont formés au tir au fusil aussi bien qu'aux fléchettes hypodermiques. Je rappelle qu'ils assurent une régulation massive du sanglier sans que quiconque n'y trouve à redire. À Châtelaine, la situation a été gérée de manière très professionnelle, avec l'intervention de leur meilleur spécialiste des fléchettes, qui donne même des cours dans d'autres cantons. Pendant de longues heures, toutes les alternatives à l'abattage ont été tentées. Une chose est sûre, les gardes de l'environnement n'ont pas plaisir à tuer des animaux. Ils ont choisi ce métier parce qu'ils aiment la nature. Mais c'est comme avec le foot: depuis son salon, tout le monde est expert et sait ce que devraient faire les joueurs et l'entraîneur.

Candidats plutôt hostiles à l'abattage

Afficher plus

Publié aujourd'hui à 07h34



Abo Biodiversité

La régulation des cerfs crée la polémique



Abo Biodiversité

Trop nombreux, les cerfs genevois risquent leur vie

✓ Déjà lu



Abo Fugue fa Le Consei interpellé mort d'un

√ Déjà lu



La une

Journal numérique

Archives du journal

Impressum

CGV

Politique de confidentialité

Contact

Abonnements

Tous les Médias de Tamedia